

Agence Départementale - Ingénierie et Territoires 04 (IT04)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS D'IT04

Assemblée générale ordinaire de IT04 du 14 octobre 2019 (deuxième convocation)

Date de la 1^{ère} convocation : 07 mai 2019 pour l'Assemblée générale du 22 mai 2019

Date de la 2^{ème} convocation : 19 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quatorze octobre, à 17 h 30, l'Assemblée générale de IT04, convoquée, s'est réunie à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Pierre POURCIN. S'agissant d'une seconde convocation, l'Assemblée peut délibérer quel que soit le nombre de membre présents ou représentés (article 11 des statuts).

Nombre d'adhérents : le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, 150 structures de moins de 5 000 habitants, 8 structures entre 5 000 et 30 000 habitants et 1 structure de plus de 30 000 habitants

Présents, absents et pouvoirs : Cf. liste jointe

Etat des présents	Présent(s)	Pouvoir(s)	Absent(s)
1er Collège	4	2	24
2ème Collège	23	11	125

Secrétaire de séance : Geneviève PRIMITERRA, Vice-présidente du Conseil départemental

1. Délibération AG-19-01 – Bilan d'activité 2018

Vu l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 5511-1 et L 5511-1-1 ;

Vu les statuts de l'Agence départementale – Ingénierie et Territoires 04 (IT04) adoptés par l'Assemblée générale constitutive du 21 juin 2017 (AG-17-02) ;

Vu le règlement intérieur adopté par le Conseil d'administration du 10 janvier 2018 ;

Entendu le rapport du Président présentant le bilan d'activité de IT04 pour l'année 2018, validé par le Conseil d'administration le 23 novembre 2018 ;

Considérant que l'activité de IT04 est conforme au programme prévisionnel approuvé lors de l'Assemblée générale du 06 juin 2018 ;

L'assemblée générale de IT04, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents le rapport qui valide le bilan d'activité de IT04 pour ce deuxième exercice.

Le Président de l'Agence départementale
Ingénierie et Territoires (IT04)

Pierre POURCIN

Agence Départementale - Ingénierie et Territoires 04 (IT04)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS D'IT04

Assemblée générale ordinaire de IT04 du 14 octobre 2019 (deuxième convocation)

Date de la 1^{ère} convocation : 07 mai 2019 pour l'Assemblée générale du 22 mai 2019

Date de la 2^{ème} convocation : 19 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quatorze octobre, à 17 h 30, l'Assemblée générale de IT04, convoquée, s'est réunie à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Pierre POURCIN.

Nombre d'adhérents : le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, 150 structures de moins de 5 000 habitants, 8 structures entre 5 000 et 30 000 habitants et 1 structure de plus de 30 000 habitants

Présents, absents et pouvoirs : Cf. liste jointe

Etat des présents	Présent(s)	Pouvoir(s)	Absent(s)
1er Collège	4	2	24
2ème Collège	23	11	125

Secrétaire de séance : Geneviève PRIMITERRA, Vice-présidente du Conseil départemental

2. Délibération AG-19-02 – Approbation des documents budgétaires votés par les Conseils d'administration des 7 juin et 23 novembre 2018

Vu l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 5511-1 et L 5511-1-1 ;

Vu les statuts de l'Agence départementale – Ingénierie et Territoires 04 (IT04) adoptés par l'Assemblée générale constitutive du 21 juin 2017 (AG-17-02) ;

Vu le règlement intérieur adopté par le Conseil d'administration du 10 janvier 2018 ;

Vu les Conseils d'administration des 7 juin et 23 novembre 2018 approuvant les documents budgétaires ci-après :

06-juin-18	CA-18-07	Budget Ingénierie et Territoires 04 de l'exercice 2017 – Approbation du compte administratif
	CA-18-08	Affectation de résultat 2017 IT04
	CA-18-09	Approbation des comptes de gestion de la Payeuse départementale - Exercice 2017
	CA-18-10	Vote du budget supplémentaire 2018
23-nov-18	CA-18-13	Définition des règles d'amortissement des biens acquis par IT04
	CA-18-14	Vote du Budget 2019

Entendu le rapport du Président présentant l'ensemble des documents budgétaires validés lors des deux derniers Conseils d'administration et notamment le budget primitif 2019 ;

L'assemblée générale de IT04, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents le rapport qui valide les documents budgétaires présentés.

Le Président de l'Agence départementale
Ingénierie et Territoires (IT04)

Pierre POURCIN

Agence Départementale - Ingénierie et Territoires 04 (IT04)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS D'IT04

Assemblée générale ordinaire de IT04 du 14 octobre 2019 (deuxième convocation)

Date de la 1^{ère} convocation : 07 mai 2019 pour l'Assemblée générale du 22 mai 2019

Date de la 2^{ème} convocation : 19 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quatorze octobre, à 17 h 30, l'Assemblée générale de IT04, convoquée, s'est réunie à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Pierre POURCIN.

Nombre d'adhérents : le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, 150 structures de moins de 5 000 habitants, 8 structures entre 5 000 et 30 000 habitants et 1 structure de plus de 30 000 habitants

Présents, absents et pouvoirs : Cf. liste jointe

Etat des présents	Présent(s)	Pouvoir(s)	Absent(s)
1er Collège	4	2	24
2ème Collège	23	11	125

Secrétaire de séance : Geneviève PRIMITERRA, Vice-présidente du Conseil départemental

3. Délibération AG-19-03 – Présentation du Compte administratif 2018

Vu l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 5511-1 et L 5511-1-1 ;

Vu les statuts de l'Agence départementale – Ingénierie et Territoires 04 (IT04) adoptés par l'Assemblée générale constitutive du 21 juin 2017 (AG-17-02) ;

Vu le règlement intérieur adopté par le Conseil d'administration du 10 janvier 2018 ;

Vu le rapport présentant le Compte administratif 2018 qui a été validé en Conseil d'administration le 7 juin 2019 ;

Entendu le rapport du Président présentant les éléments du Compte Administratif 2018 faisant ressortir que :

- l'exercice de l'année s'est soldé par un résultat négatif en investissement (-5 155,04 €) et en fonctionnement (- 6 584,72 €) ;

- le résultat de clôture, tenant compte du résultat N-1, s'élève à 65 051,73 €, se répartissant comme suit :

RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE	
En investissement	
Résultat de l'exercice	- 5 155,04 €
Solde d'exécution reporté (N-1)	- €
Résultat de clôture de l'exercice	- 5 155,04 €
En fonctionnement	
Résultat de l'exercice	- 6 584,72 €
Résultat de fonctionnement reporté (N-1)	71 636,45 €
Résultat de clôture de l'exercice	65 051,73 €
Total du budget	59 896,69 €

L'assemblée générale de IT04, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents le rapport qui valide le Compte Administratif 2018, déjà voté par le Conseil d'administration du 07 juin 2019.

Le Président de l'Agence départementale
Ingénierie et Territoires (IT04)

Pierre POURCIN

Agence Départementale - Ingénierie et Territoires 04 (IT04)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS D'IT04

Assemblée générale ordinaire de IT04 du 14 octobre 2019 (deuxième convocation)

Date de la 1^{ère} convocation : 07 mai 2019 pour l'Assemblée générale du 22 mai 2019

Date de la 2^{ème} convocation : 19 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quatorze octobre, à 17 h 30, l'Assemblée générale de IT04, convoquée, s'est réunie à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Pierre POURCIN.

Nombre d'adhérents : le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, 150 structures de moins de 5 000 habitants, 8 structures entre 5 000 et 30 000 habitants et 1 structure de plus de 30 000 habitants

Présents, absents et pouvoirs : Cf. liste jointe

Etat des présents	Présent(s)	Pouvoir(s)	Absent(s)
1er Collège	4	2	24
2ème Collège	23	11	125

Secrétaire de séance : Geneviève PRIMITERRA, Vice-présidente du Conseil départemental

4. Délibération AG-19-04 – Programme prévisionnel d'activité 2019

Vu l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 5511-1 et L 5511-1-1 ;

Vu les statuts de l'Agence départementale – Ingénierie et Territoires 04 (IT04) adoptés par l'Assemblée générale constitutive du 21 juin 2017 (AG-17-02) ;

Vu le règlement intérieur adopté par le Conseil d'administration du 10 janvier 2018 ;

Vu l'analyse du questionnaire qui a été proposé en ligne aux adhérents en début d'année avec l'objectif de cibler leurs besoins (notamment sur la maîtrise d'œuvre, la commande publique, la Défense Extérieure Contre l'Incendie, la problématique du pluvial et les études environnementales réglementaires) ;

Entendu le rapport du Président présentant le programme prévisionnel d'activité 2019 de IT04 faisant état d'une stabilisation des missions sur une dynamique positive ;

Considérant que sur les 33 réponses au questionnaire, les structures ont manifesté leur intérêt sur l'ensemble des thèmes ;

Considérant que parallèlement à cette attente et dans la perspective de faire face à de nouvelles demandes, des hypothèses de diversification de missions seront élaborées (ressources humaines, juridique..) et présentées au prochain Conseil d'administration ;

L'Assemblée générale de IT04, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents le rapport qui valide le programme prévisionnel 2019.

Le Président de l'Agence départementale
Ingénierie et Territoires (IT04)

Pierre POURCIN